Les enfants sont victimes de la pauvreté, de l'exploitation et de l'intimidation qui les conduisent à se joindre à des bandes armées, mais ils sont aussi victimes de la violence, de l'exploitation et d'abus perpétrés par des individus armés. Du fait de la violence armée, les enfants sont privés de leurs droits à la survie et au développement,  à la protection et à une famille.

Bien que Haïti ne soit pas un pays en guerre, on estime que plus de 200 000 armes circulent dans le pays, dont la plupart (environ 80%) sont hors de contrôle de l'Etat (*).  Les mesures mises en place, peu nombreuses, ne permettent pas d'éloigner ces armes des mains des enfants, ni de les protéger des effets de la violence.

Depuis plus de 10 ans et jusqu'à récemment, l'accès à nombre de zones de Port-au-Prince était interdit. De ce fait l'UNICEF commence seulement maintenant à se faire une idée concrète de la situation, à avoir une expertise et à identifier combien d'enfants sont affectés par la violence armée.

Alors que le niveau de la violence a décru en Haïti depuis 2006, beaucoup d'enfants demeurent prisonniers du cycle de la violence. Des milliers d'enfants associés à des groupes armés ont besoin d'être réinsérés au sein de leurs familles et communautés. Ils ont besoin également d'une aide psychosociale pour surmonter le stress dû aux violences physiques et sexuelles qu'ils ont dû endurer. Ils ont besoin qu'on leur apporte des opportunités de poursuivre leur vie sans cette violence. La sécurité des enfants affectés par la violence armée en Haïti continue d'être une priorité  élevée pour l'UNICEF.

Durant ces dernières années, l'UNICEF et ses partenaires ont travaillé au développement de programmes de protection de base pour les enfants vivant dans les zones touchées par la violence, dans le but d'assurer à ces enfants et à leurs familles l'accès aux services d'aide psychosociale de base. Ces projets utilisent l'aide sociale locale pour apporter à ces enfants une éducation, des activités récréatives et sportives. Tout au long de 2007, les bases de ces activités ont permis à l'UNICEF de travailler avec ses partenaires pour les aider à planifier des programmes plus directement centrés sur la construction d'un environnement protecteur et la fourniture d'une aide aux communautés de base, pour la réintégration sociale et dans leurs familles des enfants directement affectés par la violence.

L'UNICEF collabore également avec la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la

stabilisation en Haïti) et la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin de s'assurer que les programmes nationaux prennent en compte et soient adaptés aux besoins des enfants et des jeunes.

Source: Unicef